

Atelier inter-CPTS HDF

« CPTS et Pédiatrie »

Jeudi 07/11/2024

PARTICIPANTS :

Bonne participation des CPTS de la région HDF : une trentaine de participants, **14 CPTS représentées**.

CPTS présentes :

CPTS Tourcoing-Mouvaux-Neuville en Ferrain
CPTS Vallée de la Lys
CPTS Sambre Avesnois
CPTS Pévèle-Carembault-Seclin
CPTS Val de Sambre
CPTS Sud Avesnois
CPTS Grand Douai
CPTS Grand Valenciennes
CPTS Cœur des Flandres
CPTS BBH

Intervenants lors de l'atelier :

CPTS BBH
URPS Masseurs-kinésithérapeutes
URPS Orthophonistes
URPS Pharmaciens
URPS Orthoptistes
URPS Sages-femmes
ESS Pédiatrie Hauts-de-France

Enjeux de la prise en charge en pédiatrie en pluriprofessionnel

La prise en charge pluriprofessionnelle en pédiatrie est une approche centrée sur le travail collaboratif entre différents professionnels de santé afin de répondre de manière globale et cohérente aux besoins des enfants, qu'ils soient malades, en situation de handicap ou ayant des besoins de suivi préventif.

La pédiatrie est un domaine médical spécifique qui englobe des soins médicaux et psychologiques, ainsi que des interventions sociales et éducatives. Les enfants présentent donc des besoins de santé qui vont bien au-delà des soins médicaux. La diversité des pathologies pédiatriques et leur évolution rapide nécessite souvent une approche multidisciplinaire.

Mise en place d'un parcours vulnérabilité en pédiatrie

Retour d'expérience de CPTS BBH :

La CPTS BBH a mis en place 2 journées de sensibilisation à destination des professionnels dans les écoles du territoire et des professionnels de santé libéraux afin de réunir l'ensemble des acteurs de la petite enfance pour mieux se coordonner, mieux s'interpeller et améliorer le repérage des enfants âgés de 2 à 6 ans en difficultés.

Ainsi, ces journées de sensibilisation ont permis aux institutions (CPAM et PMI) et aux professionnels paramédicaux de se présenter et de présenter leurs champs de compétences. Puis un pédiatre et un neuropédiatre ont pu sensibiliser les acteurs sur le développement de l'enfant et apporter des conseils sur le repérage des fragilités chez ces derniers.

Dans le cadre de cette action, la CPTS a également créé 2 outils pratiques :

- Une cartographie de qui fait quoi entre les 2 et 6 ans de l'enfant.
- Un outil interactif "Toutes les réponses à vos questions avec Charly" (disponible ici : <https://www.cpts-bbh.fr/parcours/1>)

La place des professionnels en pédiatrie

URPS Pharmaciens :

L'URPS Pharmaciens nous a présenté son action déclinée au niveau régionale de sensibilisation des pharmaciens à l'accompagnement des futurs et jeunes parents dans la périnatalité et la parentalité. Cette action a pour objectif de renforcer l'implication des pharmaciens d'officine dans la grossesse, de valoriser le rôle du pharmacien et de promouvoir l'intermédiaire des équipes officinales. Cette sensibilisation se traduit par la mise en place de Webinaires sur différentes thématiques (1000 premiers jours, l'alimentation, le sommeil de l'enfant, ect.) ainsi que de vidéos thématiques et d'affiches destinées aux officines.

Vous pouvez commander certains outils en vous rendant sur le site de l'URPS Pharmaciens : <https://www.urps-pharmaciens-hdf.fr/des-outils-a-la-demande/>

URPS Sages-femmes :

L'URPS Sages-femmes nous a présenté les différentes thématiques sur lesquelles la profession intervient en lien avec la pédiatrie (allaitement, vaccination, santé environnementale, ect.) ainsi que la présentation du "Parcours maternité" mis en place par la CPTS Grand Douai. Ce parcours assure un suivi en ville de la femme par une sage-femme après son accouchement. Pour mettre en place ce parcours, un partenariat avec les établissements de santé du territoire a été signé.

URPS Orthophonistes :

L'URPS Orthophonistes nous a présenté la mise en place d'un nouveau programme d'ETP sur les Troubles Alimentaires Pédiatriques (TAP). Ce nouvel ETP inclut les parents mais aussi les enfants dans certains ateliers. Ce programme sera déployé à partir de 2025 et est proposé aux professionnels ayant la formation Niveau 2 en ETP. Les CPTS de la région souhaitant mettre en place cette ETP peuvent contacter Mme HOULLIER, Référente ETP à ce sujet : marine.houllier@urpsml-hdf.fr.

URPS Orthoptistes :

L'URPS Orthoptiste a pu présenter l'importance des contrôles visuels que les enfants doivent passer à certains âges clés de la vie (9-15 mois, 30 mois-5ans, 6 ans et plus) et l'impact de la vision dans le développement de l'enfant. Certaines CPTS de la région se sont d'ailleurs investis dans cette thématique, comme par exemples : la prévention des addictions aux écrans pour la CPTS Cœur des Flandres, ou encore "le défi 10 jours sans écran à l'école" pour la CPTS Grand Lille.

URPS Masseurs-kinésithérapeutes :

L'URPS Kinés nous a présenté les différentes pathologies en pédiatrie pour lesquelles un kinésithérapeute peut intervenir (orthopédie, traumatologie, neurologie, respiratoire) et l'importance du rôle de médecin traitant pour prescrire certains soins de kinésithérapie. Puis un zoom a été fait sur le réseau de garde en kinésithérapie respiratoire dans le cadre de la prise en charge de la bronchiolite. Les coordonnées du réseau de garde est disponible ici : <https://kinedegarde.fr/>

Présentation de l'ESS de Pédiatrie

Créée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, "une Equipe de Soins Spécialisés est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux. L'équipe de soins spécialisés contribue avec les acteurs des soins de premiers recours à la structuration des parcours de santé."

Les pédiatres et médecins généralistes volontaires de la région Hauts-de-France se sont mobilisés pour mettre en place une ESS de pédiatrie afin de répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer la visibilité en matière de spécialités pédiatriques ;
- Favoriser l'accessibilité des soins pédiatriques de manière adaptée en fonction de l'état de santé de l'enfant ;
- Développer le recours à la téléexpertise en pédiatrie ;
- Favoriser la coordination entre les différentes ressources sur le territoire ;
- Contribuer à la veille sanitaire et à la construction d'une réponse adaptée en période de tension épidémique ;
- Participer à la recherche en pédiatrie ;
- Contribuer à réduire les écarts d'accès aux soins pédiatriques

Pour atteindre ces objectifs, l'ESS s'appuie sur sa Plateforme : <https://ess-pediatrie-hdf.fr/ess>

Une cartographie régionale est accessible pour les médecins grâce à leur N°RPPS.

Des partenariats peuvent être entrepris entre CPTS et l'ESS afin de mettre en place des actions de prévention communes.

Pour plus d'informations : ess.pediatrie.hdf@gmail.com